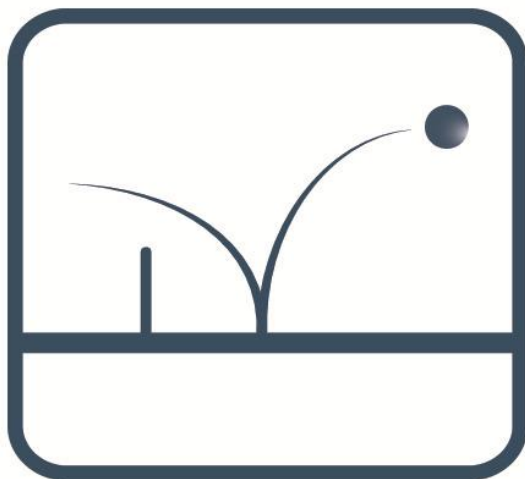




AMO MER
TENNIS DE TABLE

ADHESION
SAISON 2026-2027

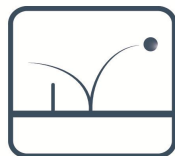
Nous vous invitons à procéder à votre inscription en ligne. Vous pourrez régler votre licence par paiement bancaire. Pour ce faire, scannez le QR Code ou cliquez sur ce [lien](#).



CONTACT

06 52 19 10 99

AMO-MER-TT@ORANGE.FR



AMO MER
TENNIS DE TABLE

BULLETIN D'ADHESION

2026-2027

Prénom NOM :

Date et lieu de naissance :

Nom du représentant légal :

Adresse complète :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Montant de la cotisation : euros

Équipement du club (Short, Maillot, Survêtement) : 30 € ☐ OUI ☐ NON

Réglé par :

☐ ESPECES ☐ CHEQUE ☐ CARTE BANCAIRE ☐ COUPONS SPORT ☐ BONS CAF

Réductions appliquées :

☐ CESAM (20€) ☐ PASS'SPORT (70€) ☐ CHEQUE SPORT-CULTURE (41€) ☐ YEP'S (20€)

Pour les vétérans : Le certificat médical est désormais valable jusqu'à 5 ans, à condition que le licencié ne change pas de catégorie. Un nouveau certificat est requis à chaque changement de catégorie vétéran et obligatoirement tous les 5 ans. Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans.

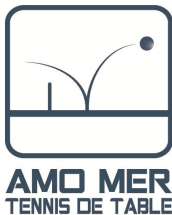
Pour les majeurs de moins de 40 ans : L'obtention ou le renouvellement de la licence repose sur l'attestation du questionnaire de santé. Un certificat médical n'est exigé que si une réponse positive est apportée au questionnaire.

Pour les mineurs : Aucun certificat médical systématique n'est exigé. L'attestation de santé, remplie par le mineur et ses représentants légaux, reste la règle, sauf en cas de réponse positive au questionnaire, auquel cas un certificat médical est requis.

Je souhaite faire de la compétition (si oui, remplir la fiche d'engagement)

☐ OUI ☐ NON

Pour les mineurs souhaitant jouer en compétitions, il est nécessaire que les parents s'engagent à participer aux transports.



TARIFS 2026-2027

Né entre le 01/01/2016 et le 31/12/2022, Loisirs et Sport adapté (adultes)	105 €
Né entre le 01/01/2008 et 31/12/2015 et avant 2008 (étudiant)	130 €
Né avant le 01/01/2008	155 €
1 ^{ère} licence féminine	55 €

Gratuit pour les mamans des licenciés la première année et tarifs dégressifs pour les familles (2^{ème} licence = -10%, 3^{ème} licence = -20% ...).

Païement possible de la licence en plusieurs fois par chèques, bons « passeport temps libre » de la CAF 41, coupons sport ANCV ou par les aides des Comités d'Entreprise.

Possibilité, sous conditions, de déduire du prix de la licence les aides de la Commune « CESAM », « Yep's » de la Région, le chèque sport-culture du Département et le « Pass'Sport » de l'Etat.

Autorisations

J'autorise les éducateurs, les licenciés ou les parents des licenciés du club à transporter mon enfant à bord de leur véhicule lors des compétitions se déroulant à l'extérieur du club ou pour se rendre aux entraînements.

☐

OUI

☐

NON

J'accepte que des photos et des vidéos soient prises durant l'année pour qu'elles apparaissent dans la presse et sur les différents outils de communication du club (site internet, pages Facebook & Instagram, ...)

☐

OUI

☐

NON

J'ai lu et j'accepte la charte du licencié du club

☐

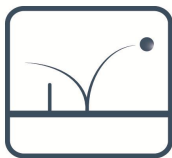
OUI

☐

NON

Signature du joueur ou de son représentant légal

Inscription à remettre au gymnase avant le 01/10/2026 accompagnée des autres pages ci-après.



AMO MER
TENNIS DE TABLE

FICHE D'ENGAGEMENT

COMPETITIONS 2026-2027

(à remplir si vous avez répondu oui
à la dernière question du bulletin d'adhésion)

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Inscrire vos disponibilités ci-dessous.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE - PHASE 1

JOURNEE	DATE	PRESENCE (OUI / NON)
J1	19-20/09/2026	
J2	03-04/10/2026	
J3	17-18/10/2026	
J4	07-08/11/2026	
J5	21-22/11/2026	
J6	05-06/12/2026	
J7	12-13/12/2026	

Ces informations sont utilisées pour établir la composition des équipes. Aussi, il vous est demandé de bien vouloir les remplir et de tenir vos engagements. En cas de doute quant à votre disponibilité, merci de mettre un point d'interrogation.

Pour la seconde phase, un tableau similaire vous sera adressé début décembre 2025.

CRITERIUM FEDERAL

TOUR	DATE	PRESENCE (OUI / NON)
1	10-11/10/2026	
2	14-15/11/2026	
3	30-31/01/2027	
4	03-04/04/2027	

Pour les licenciés majeurs, remplir le Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne sur votre compte licencié ou fournir le certificat médical (voir CERFA 26-9 ci-après) rempli et signé. Pour les personnes de 65 ans et +, le certificat médical est à fournir à chaque changement de catégorie.



LE PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ (PPS)

Pour toujours mieux protéger la santé de nos licenciés et adapter les démarches à toutes les situations, la FTT met en place le **Parcours prévention santé (PPS)**. Simple, personnalisé et sécurisé, il remplace le questionnaire de santé majeur pour l'obtention d'une licence avec pratique sportive.

LE PPS, C'EST QUOI ?

Un parcours en ligne : Un questionnaire et des informations de prévention pour vérifier que la pratique sportive est adaptée à votre situation sans évaluation par un médecin.

Un outil de prévention : Il sensibilise aux signaux d'alerte et oriente vers un bilan médical puis un certificat médical lorsque c'est nécessaire.

Une démarche simple : Le PPS se fait en autonomie, depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

QUI EST CONCERNÉ ET À PARTIR DE QUAND ?

À COMPTER
DE LA SAISON
2026/2027

PUBLIC CONCERNÉ	DÉMARCHE À RÉALISER	LICENCES CONCERNÉES
 - de 18 ans	- Questionnaire de santé mineur - Attestation parentale si toutes les réponses sont négatives - Certificat médical uniquement si le questionnaire le nécessite	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté
 18 à 64 ans	PPS en ligne chaque année	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté
 65 ans et +	- Certificat médical obligatoire à l'entrée dans chaque catégorie vétéran (V65, V70, V80, V85, V90) - PPS en ligne les autres années	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté

Dans tous les cas de figure, le présentation d'un certificat médical en cours de validité peut remplacer le PPS ou le questionnaire de santé.

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
 - ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)
- Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin : _____

Questionnaire de Santé pour Majeur

Licence Découverte

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si vous êtes majeur et souhaitez souscrire à une licence Découverte auprès de la FFTT.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	☐	☐
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

N°26-10-3



(Coupon à découper et à fournir au club effectuant votre demande de licence découverte)

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

N° de licence :

(si existant et connu)

Date de naissance :

atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé nécessaire à ma prise de licence Découverte (uniquement)

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

Pour les licenciés mineurs, remplir l'auto-questionnaire situé sur la page suivante et ne remettre au club que l'attestation située en bas de ce document. En cas de réponse « oui » à l'une des questions, un certificat médical est à fournir.



Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence

Avantissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ans

Répondre aux questions suivantes par oui ou par non.

	Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :		
1 Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
2 As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
3 As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
4 As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
5 As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
6 As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
7 As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
8 As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
9 As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
10 As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
11 As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
12 As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)		
13 Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
14 As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
15 Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
16 Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
17 Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
18 Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui :		
19 Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
20 Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
21 Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents :		
22 Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
23 Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
24 Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attester le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.



N° 26-10-2

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM :

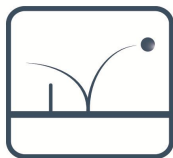
PRENOM :

N° de licence :

Je déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé. Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur

Date et signature du représentant légal obligatoire



AMO MER
TENNIS DE TABLE

CHARTRE DU LICENCIÉ

Article 1 – Respect des personnes

Je respecte les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants, les bénévoles, les arbitres, les adversaires et les spectateurs. Je fais preuve de courtoisie et de bienveillance en toutes circonstances.

Article 2 – Esprit sportif

Je joue dans le respect des règles du tennis de table et des décisions arbitrales. Je privilégie le fair-play, l'honnêteté et le plaisir du jeu avant le résultat.

Article 3 – Engagement et assiduité

Je m'engage à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions auxquels je me suis inscrit, ou à prévenir en cas d'absence.

Article 4 – Image du club

Lors des compétitions et manifestations, je représente le club avec dignité. Mon attitude et mon comportement contribuent à son image et à sa réputation.

Article 5 – Respect des équipements

Je prends soin des installations, du matériel et des locaux mis à ma disposition. Je participe à leur rangement et signale toute dégradation constatée.

Article 6 – Convivialité et entraide

Je favorise un climat accueillant et positif. J'encourage mes partenaires, j'accepte les différences et je contribue à l'intégration des nouveaux licenciés.

Article 7 – Santé et sécurité

Je pratique dans le respect des consignes de sécurité et de mon état de santé. Je veille également à la sécurité des autres membres du club.

Article 8 – Refus des comportements contraires aux valeurs du sport

Je m'interdis toute forme de violence, d'insulte, de discrimination, de tricherie ou de comportement portant atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui.

Je suis conscient que tout manquement à ces principes pourra entraîner l'engagement d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Selon la gravité des faits constatés, des sanctions pourront être prononcées par les instances compétentes du club, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive après examen du dossier par la commission de discipline.

Article 9 – Engagement du club

Le club s'engage à offrir un cadre de pratique sûr, respectueux et convivial, à favoriser la progression de chacun et à faire vivre les valeurs du sport, de la solidarité et du respect.

Article 10 – Adhésion à la charte

Par mon adhésion au club, je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et m'engage à en respecter l'esprit et les principes.

Fait à Mer, le

Signature du licencié

« lu et approuvé »,

le

Signature du représentant légal du
licencié si celui-ci est mineur

« lu et approuvé »,

le